

Paris, le 11 mai 2007

COMPTE RENDU DE LA CNCAS DU 10 MAI 2007

Votre représentant UNSA à la CNCAS : Gérard Mercadier.

Courriel : gerard.mercadier@travail.gouv.fr

ORDRE DU JOUR :

- A la demande de l'UNSA, le CESU : sa mise en place et les difficultés rencontrées.
- Bilan action sociale 2006.



Sur ce premier point en effet, l'UNSA a conduit une enquête auprès de l'ensemble des agents fin Mars 2007. Vous avez été nombreuses et nombreux à nous faire part des difficultés que certaines et certains d'entre vous rencontrent pour l'utilisation du CESU- interministériel - garde d'enfants -, puisque des crèches et haltes-garderies refusent ce moyen de paiement au motif qu'elles n'ont pas adhéré à la convention de partenariat.

Afin que le volet social du protocole du 26 janvier 2006 reçoive sa pleine application, l'UNSA a saisi le DAGEMO, le 3 Avril dernier, de ces difficultés.

Lors de cette commission, seule, l'UNSA a exigé de la DAGEMO :

- Prioritairement, que toutes les dispositions soient prises pour faire en sorte que les agents, ayant acquis des CESU interministériels, soient remboursés de leurs dépenses ;
- De plus, qu'une lettre de saisine sur ces difficultés soit adressée :
 - au ministère de la Fonction Publique*,
 - à l'agence des services à la personne,
 - à l'ensemble des préfets de département.

*(*Il n'est pas normal que le ministère de la Fonction Publique présente, sur son site internet, le CESU interministériel comme un progrès pour les agents des services publics, car seul le nombre des demandes est précisé et non celui des services rendus. Ce ministère doit donc assurer le suivi de ce dispositif, non seulement sur l'aspect quantitatif mais essentiellement sur l'aspect qualitatif....)*

- Enfin, qu'un recensement précis soit effectué par les DR et les DD afin de mieux connaître les difficultés rencontrées localement par les agents dans les structures concernées et qu'ils initient auprès de ces dernières, les démarches nécessaires afin de résoudre rapidement les problèmes d'acceptation de ces titres de paiement.

L'UNSA reste vigilante, sa seule exigence étant que cette prestation soit effective et que les agents ne subissent plus de tracasseries administratives dans la prise en compte du CESU. En effet, ce dispositif ne doit pas se transformer en « monnaie de singe » pour les collègues.

(Pour votre information, la CGT a engagé une démarche le 20 avril 2007, mais cette O.S. n'est pas favorable à cette prestation, n'ayant pas signé le protocole d'accord du 26 janvier 2006).

La démarche initiée par l'UNSA n'est donc pas de même nature et notre exigence est d'autant plus grande, face à la prise en compte de ce titre de paiement, que l'UNSA est signataire du volet social.

- Silence des autres organisations syndicales...

Nous restons vigilants... Et nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

Le bilan de l'action sociale 2006:

- Restauration collective :

Quelques constats:

- Le prix moyen des repas est passé de 3,45 € à 3,96 € soit 14,1% d'augmentation, avec des régions largement au-dessus (Corse, Dom - Tom, Lorraine, PACA, Rhône- Alpes) ;
- L'évolution de la subvention a baissé de 5,4%,
- Le nombre de repas servis a baissé significativement.

La restauration collective était une des priorités fixée par la DAGEMO pour l'année 2006, pour l'UNSA, c'est un constat d'échec...

- Aide à l'éducation

- Centres de loisirs

- Centres de vacances – Arbres de Noël -

- Le nombre de bénéficiaires concerné par ces aides a baissé. C'est en effet une des conséquences du vieillissement démographique dans notre compartiment ministériel.
- La prestation «camping» rencontre toujours un succès croissant.
- Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et la «conduite accompagnée» restent des dépenses marginales.

(Les «Cassandres» qui nous prédisaient l'explosion des dépenses avec la mise en place du CESU - ministériel- ne s'est pas produite...)

- En revanche, les montants des prêts et secours sont stables mais restent à un niveau élevé.

- L'activité du réseau des assistantes sociales reste soutenue. **La création de ce réseau était indispensable. Il est aujourd'hui incontournable.**

- Transports :

L'UNSA a porté à la connaissance de la commission, les réactions et difficultés que nombre d'entre vous nous ont fait parvenir à la suite de l'enquête que nous avons réalisée sur ce sujet. Bien que ne relevant plus de l'action sociale, les difficultés liées à la prise en charge des frais de transports ont été évoquées. Là encore l'UNSA reste vigilante. Ce problème sera sur la table du CTPM prévu le 19 juin prochain, que l'UNSA entend bien voir traité.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR !

- Pour l'UNSA, le tableau ci-dessous est **un scandale** en ce qui concerne l'action sociale :

<i>Crédits non dépensés</i>	<i>Montants</i>
2005	182 451 €
2006	839 161 €
TOTAL	1 021 612 €

Ainsi, sur deux années consécutives, ce sont près de 6,8 millions de francs qui ont été rendus sans que les agents puissent en bénéficier au titre de l'action sociale !

Bien que l'UNSA est proposée et obtenue la revalorisation des prestations et celle du quotient familial, nombreuses sont les propositions qu'elle a faites, qui se sont vues **rejetées à chaque fois par les autres O.S. !** Ainsi, ce montant de crédits non négligeables échappe-t-il aux agents qui ressentent cruellement la baisse de leur pouvoir d'achat.

• **Petit rappel : propositions de l'UNSA**

- Les tickets restaurant :

Cette mesure aurait permis à toutes et à tous d'avoir un avantage, déjà donné aux collectivités territoriales, qui bénéficient indifféremment des deux possibilités : restauration collective ou individuelle. De plus, certains agents n'ont pas de restauration collective de proximité, cette disposition aurait rétabli une certaine équité: **proposition rejetée à des degrés divers, par les autres OS ;**

- La prestation départ en retraite :

« Un coup de chapeau » financier, prime unique dégressive au regard de l'indice de départ allant de **2000 € pour les indices les plus bas. Cette proposition novatrice était essentiellement destinée aux agents de catégories C et B.** Elle permettait aux agents n'ayant qu'une petite pension d'avoir un apport d'argent pour faire face à leurs obligations pécuniaires immédiates, l'administration n'y était pas hostile : **proposition rejetée à des degrés divers, par les autres OS ;**

• *Mieux, certaines OS ont manifesté « un intérêt nouveau » pour les personnes en retraite ou en passe de l'être. Il s'agirait seulement de leur faciliter : l'adhésion aux associations locales....Mais de qui se moque-t-on ????*

- Un CESU ministériel plus avantageux pour les agents : proposition rejetée à des degrés divers, par les autres OS.

- *Quand on s'oppose à tout et qu'on ne propose rien : les agents n'obtiennent rien !*
- *Il suffit de lire les procès verbaux officiels de la CNCAS pour s'en convaincre... !*

L'UNSA se veut toujours plus proche des agents en proposant des mesures constructives en direction des collègues ! L'UNSA juge cette attitude, de rejet systématique, SCANDALEUSE.

- **Si vous voulez voir progresser les propositions de l'UNSA !**
- **Si la défense constructive des intérêts matériels et moraux de toutes, de tous et de chacun vous concerne !**

☒ Soutenez l'UNSA!

- **Faites-nous part de vos idées, de vos demandes, de vos difficultés :
A l'UNSA, nous les défendons !**

Ecrivez à :

**Votre représentant UNSA à la CNCAS :
Courriel : gerard.mercadier@travail.gouv.fr**

Ne laissez plus les autres décider pour vous !

**avec
VOUS l'UNSA
change le Syndicalisme**

libres ensemble
**100%
PAS PAREIL**

Adhérez !